



Communiqué de presse  
23 mai 2017

## Résultats 2016 de la Loterie Romande : CHF 216,8 millions pour l'utilité publique

Après une consolidation de ses résultats en 2015, la Loterie Romande enregistre une croissance réjouissante au terme de l'exercice écoulé, marqué par un jackpot record au Swiss Loto. Le revenu brut des jeux (RBJ) affiche une hausse de 5,7% et s'établit à CHF 398 millions. Le bénéfice net, soit le montant attribué à l'utilité publique, s'élève à CHF 216,8 millions. Dans un contexte où le secteur des jeux d'argent devient toujours plus concurrentiel, la diversité de l'offre de la Loterie Romande, la qualité de son réseau de distribution et la maîtrise de ses coûts de fonctionnement ont porté leurs fruits et contribuent également à la légère hausse du montant qui sera distribué aux projets sociaux, culturels et sportifs.

Le texte de nouvelle loi sur les jeux d'argent sera prochainement finalisé par le Parlement. La Loterie Romande estime que le projet du Conseil fédéral est à la fois cohérent et équilibré et qu'il tient compte des intérêts de tous les acteurs concernés. Au vu des équilibres trouvés, notamment en termes de responsabilité sociale, il importe que ce texte ne soit pas dénaturé par des amendements qui porteraient atteinte à la compétitivité des sociétés de loterie, dont les bénéfices revêtent un caractère essentiel et indispensable au soutien des projets d'utilité publique.

Mardi à Lausanne, dans les locaux de la Loterie Romande, situés à l'avenue de Provence, la Loterie Romande a tenu sa conférence de presse annuelle et annoncé ses résultats d'exploitation 2016, sous la présidence de M. Jean-Pierre Beuret et en présence du directeur général, M. Jean-Luc Moner-Banet, et du président de la Conférence des présidents des Organes de répartition (CPOR), M. Jean-Maurice Tornay.

### Des résultats en légère hausse

En 2016, le revenu brut des jeux (RBJ), soit les montants misés moins les gains payés aux joueurs, a atteint CHF 398 millions, ce qui représente une hausse de 5,7% par rapport à 2015 (CHF 377 millions). Le jackpot record de CHF 70 millions au Swiss Loto a permis de stimuler les ventes et explique cette croissance, due également au succès des billets à gratter.

Le bénéfice net s'établit pour sa part à CHF 216,8 millions. Ce montant, attribué aux Organes cantonaux de répartition des bénéfices de la Loterie Romande et au sport, s'inscrit en légère hausse par rapport à 2015 (CHF 209,5 millions). Il reflète les stratégies à long terme mises en place pour maintenir le niveau des montants distribués à l'utilité publique.

Employant 282 collaborateurs au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Loterie Romande a par ailleurs versé CHF 74,5 millions de commissions pour la distribution des jeux à 2'600 dépositaires en Suisse romande en 2016. Par ce biais, la Loterie Romande contribue de manière significative à l'activité des commerces de proximité (kiosques, cafés et restaurants), aussi bien dans les centres urbains que les quartiers périphériques et les villages.

### Distribution du bénéfice

Quelque 3000 institutions d'utilité publique ont bénéficié du soutien de la Loterie Romande en 2016. En moyenne, plus de CHF 500'000.- par jour ont ainsi été distribués aux œuvres sociales, culturelles et sportives en Suisse romande.



Après attribution du montant de CHF 3,7 millions destiné à l'Association pour le développement de l'élevage et des courses (ADEC), le bénéfice net de l'année 2016 se répartit de la manière suivante : 5/6<sup>e</sup> aux Organes cantonaux de répartition, soit CHF 177,5 millions pour soutenir des projets dans les domaines de l'action sociale, de la culture, de l'éducation ou de l'environnement ; et 1/6<sup>e</sup> au sport, soit CHF 35,5 millions.

Comme les années précédentes, la Loterie Romande s'est acquittée de la taxe de 0,5% du RBJ, soit un montant de CHF 1,99 million, destinée à la prévention et à la lutte contre le jeu excessif.

### **Nouvelle loi sur les jeux d'argent**

Le Conseil des Etats, en juin 2016, puis le Conseil national, en mars 2017, ont tous deux procédé à l'examen du projet de nouvelle loi sur les jeux d'argent, dont le texte sera prochainement finalisé par le Parlement. La Loterie Romande estime que ce projet est à la fois cohérent et équilibré et qu'il tient compte des intérêts de tous les acteurs concernés. Il assure une protection appropriée de la population contre les dangers liés aux jeux d'argent tout en prévoyant des mesures concrètes pour endiguer les jeux d'argent illégaux, comme le blocage des sites Internet non autorisés. Compte tenu des équilibres trouvés, notamment en termes de responsabilité sociale, la Loterie Romande insiste sur la nécessité de ne pas altérer le texte par des amendements qui porteraient atteinte à la compétitivité des jeux de loterie et des paris sportifs. Les dispositions de la loi doivent permettre d'assurer que les bénéfices des jeux d'argent au sens de l'article 106 de la Constitution soient bien affectés à des buts d'utilité publique et ne soient pas détournés au seul profit de prestataires privés.

Dans un contexte toujours plus concurrentiel, la nouvelle législation doit permettre aux sociétés de loterie d'exploiter des jeux à la fois attrayants, rentables et socialement responsables, afin de garantir la stabilité à long terme des bénéfices distribués à l'utilité publique, soit près de CHF 600 millions par an pour la Loterie Romande et Swisslos.

### **Soutien accru à Swiss Olympic**

La Loterie Romande et Swisslos (loterie intercantonale de Suisse alémanique et du Tessin) ont décidé d'augmenter leurs contributions annuelles à Swiss Olympic, qui recevra CHF 17 millions supplémentaires en faveur du sport d'élite et de la relève en particulier. Ces 17 millions se répartissent à raison de CHF 4 millions attribués par la Loterie Romande et CHF 13 millions par Swisslos, portant le montant total versé à Swiss Olympic par les deux sociétés de loterie à CHF 46 millions dès 2017. La Loterie Romande et Swisslos répondent ainsi à un projet de Swiss Olympic visant à permettre au sport suisse de rester compétitif face à la concurrence internationale. Les montants supplémentaires attribués à Swiss Olympic seront affectés en faveur des athlètes et de leur encadrement ; ils témoignent du rôle majeur joué par les sociétés de loterie dans le soutien au sport.

Pour rappel, le montant alloué au sport par la Loterie Romande, soit CHF 35,5 millions, est réparti entre deux acteurs : d'une part, les Organes cantonaux du sport (CHF 24,8 millions), qui participent au financement du sport amateur et populaire (infrastructures, relève, manifestations locales, etc.) ; d'autre part, la Société du Sport-Toto, qui, avec sa part (CHF 10,6 millions), soutient Swiss Olympic, l'Association suisse de football, les Ligues nationales suisses de football et de hockey sur glace.